

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No 28
SECRET/78/Add.7
26 juillet 1960

PARTIES CONTRACTANTES

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Rapport de la délégation du Royaume de Belgique sur les négociations conduites en conformité de l'article XXVIII relativement à la Liste II - Belgique - Luxembourg - Pays-Bas - Section B - Congo Belge et Ruanda-Urundi.

A. Négociations avec les parties contractantes avec lesquelles les négociations ont été primitivement négociées

1. Les négociations ont abouti à un accord avec:

Union Sud-Africaine	(SECRET/78/Add.1)
Tchécoslovaquie	(SECRET/78/Add.3)
Royaume-Uni	(SECRET/78/Add.2)
République féd. d'Allemagne	(SECRET/78/Add.4)
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland	(SECRET/78/Add.5)
Etats-Unis	(SECRET/78/Add.6)

2. L'accord n'a pas été réalisé:
Néant

B. Demandes tendant à ce que soit reconnu un intérêt dans les positions visées

Demande présentée par	Intérêt invoqué à l'égard des positions Nos	Intérêt reconnu (oui ou non)	Satisfaction donnée au pays dont l'intérêt a été reconnu (oui ou non)
Italie	(51.04.40 57.11.10)	non ncn	- ♥
France	(64.02.20 94.03.50)	non non	- -
Autriche	56.06	ncn	-
Union Indienne	(55.09.42 57.10.90)	non non	- -